

ATELIER 16

18 000 KMS de côtes françaises et ultramarines et autant de déchets/ressources sur les plages à gérer

Rappel de l'objectif : La présentation de différentes démarches existantes suivie de la co-construction collective d'une méthodologie transférable visent à donner aux participants les clés pour optimiser la gestion des déchets jonchant les plages françaises et ultramarines



Descriptif du déroulé :

Présentation de 5 démarches :

1. Le plan territorial de lutte contre la pollution plastique proposé par l'association AMORCE
2. L'observatoire des macro-déchets dérivants déployé pour le parc naturel marin de Mayotte
3. La gestion des déchets liés aux festivités du Nouvel An Gadium' à la Réunion (plage de l'hermitage les bains)
4. Le plan de lutte contre les sargasses en Guadeloupe
5. Le projet « reseaclons » : pêcheurs et territoires engagés pour une mer propre

Co-construction collective d'une méthodologie transférable de gestion de ces déchets (acteurs – partenariats – financements)

Synthèse du contenu :

A partir du constat que le cycle de l'eau est le vecteur des déchets plastiques dans les zones urbanisées, l'association AMORCE propose une méthodologie, à la croisée de différentes politiques publiques, de lutte contre les macro et micro plastiques mixant les actions préventives et curatives. La réflexion sur le volet financier de ce plan est en cours auprès du ministère

L'observatoire des macro-déchets dérivants mis en place pour le parc naturel marin de Mayotte vise à mieux comprendre la dynamique et la circulation des déchets en mer par le suivi des déchets échoués – flottants et sous-marins, à mettre en place des indicateurs et à proposer des actions de sensibilisation auprès de la population. Il s'agit d'un premier défi relevé parmi d'autres qui restent encore à relever et qui procèdent du même enjeu de préservation de l'environnement marin

La commune de Saint Paul soucieuse de concilier la fête et la préservation de l'environnement naturel met en place, à l'occasion du Nouvel An Gadium' depuis 2009 et en lien avec des partenaires publics et privés, un ensemble de mesures en matière de sécurité mais visant également la réduction des déchets sur le site de la plage de l'hermitage les bains (matériels de collecte – actions de sensibilisation). Par ailleurs, la lutte contre les mégots de cigarette sur les plages fait l'objet d'actions spécifiques.

Le plan de lutte contre les sargasses mis en place en Guadeloupe, vise à fournir les éléments de prévision et de suivi permettant de préparer et de gérer la situation, à assurer l'information la plus large possible de la population et des médias, ainsi qu'à prendre les mesures indispensables de sécurité (délais de ramassage – équipements de ramassage adaptés – épandage). La question du retraitement reste néanmoins à résoudre.

Rendu possible par l'engagement de plusieurs acteurs sur le territoire de la CC « terre de camargue », le projet « reseaclons » expérimente la création d'une filière innovante de collecte et de recyclage des déchets plastiques marins. La réussite de la phase pilote permet d'envisager un essaimage de la démarche.

Retrouvez les supports :

Les supports sont à votre disposition sur le site du CNFPT rubrique « revivre les manifestations » - RNIT 2019

EXTRAIT...



[Cliquer sur l'image](#)

Les intervenants :

Mme FLORIAT : Association AMORCE

M. LELABOUSSE : Parc Marin de Mayotte

Mme ISSOP-MAMODE : Mairie de Saint Paul (La Réunion)

M. CEI : SI mise en valeur des plages et sites touristiques – cellule Pulsar Sous Préfecture de Guadeloupe

Mme CONSTANTIN : Institut marin Grau du Roi

MM. MURARD et RUF : CC Terre de Camargue

Ce qu'il faut retenir :

« Pour les territoires ultra-marins, la problématique du retraitement des déchets reste un défi à relever »

« En terme de sensibilisation, l'enfant est une cible idéale, à qui l'on fait toutefois porter un sujet dont les adultes sont responsables »